# Lepticur 10 mg, comprimé – [tropatépine (chlorhydrate de)]

PUBLIÉ LE 22/01/2026 - MIS À JOUR LE 01/10/2026

TENSION D'APPROVISIONNEMENT 12/01/2026

**Actualisation au 01/10/2026**

Dans le cadre des difficultés d'approvisionnement en Lepticur 10 mg comprimé, un contingentement quantitatif a été mis en place à notre demande.

En lien avec les représentants des psychiatres, nous rappelons que d'autres médicaments peuvent être prescrits en alternative de traitement des syndromes parkinsoniens induits par des neuroleptiques :

- Akineton LP 4 mg, comprimé (bipéridène)
- Artane 2 mg et 5 mg, comprimé (trihexyphénidyle)
- Parkinane LP 2 mg et 5 mg, gélule (trihexyphénidyle)

**DCI**
tropatépine (chlorhydrate de)
**Indications**

- Syndromes parkinsoniens induits par les neuroleptiques

**Laboratoire exploitant**
Laboratoires Delbert SAS

## Observations particulières

- Situation en ville : tension ;
- Situation à l'hôpital : nom impactée ;
- Contingentement quantitatif en ville ;
- Les boites de 60 comprimés restent disponibles à l'hôpital ;
- Date de remise à disposition indéterminée.

*Afin de sécuriser autant que possible la situation en France et de préserver les stocks disponibles, la vente et l'exportation du médicament par les grossistes répartiteurs vers l'étranger est interdite à compter de la publication de cette fiche d'information sur notre site (application de la loi de santé publique 2016-41 publiée au Journal Officiel le 27 janvier 2016 et des dispositions des articles L. 5121-30 et L.5124-17-3 du Code la Santé Publique).*
*Cette mesure d'interdiction de vente en dehors du territoire national, ou aux distributeurs en gros à l'exportation, doit être appliquée et respectée jusqu'à la remise à disposition normale du médicament, permettant un approvisionnement continu et approprié du marché national.*